

Nombre de conseillers

En exercice : **26**

Présents : **15**

Absents : **11**

- dont suppléés : **3**

- dont représentés : **8**

Votants : **26**

- dont « pour » : **26**

- dont « contre » : **0**

- dont abstention : **0**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit septembre à dix-sept heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le vingt-deux septembre se sont réunis dans la salle de réunions de la maison de la vallée sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, ALLEMANDI Florence, JACQUES Elisabeth, GARCIER-RICHAUD Hélène, OCCELLI Chloé, OKROGLIC Dominique, BARDIN Régine, REYNAUD Sandra, DONNEAUD Chantal (arrivée à la question n°11), MM. BOUGUYON Yvan, FRANQUEBALME Jean-Pierre, MARTIN Jacques FORTOUL Jacques, SICELLO Manuel, MILLION-ROUSSEAU Daniel, SIGNORET Jean-Christophe (arrivé à la question n°6), TRON Jean-Michel et CAPEL Denis.

EXCUSES : Mme BALLADUR Clarisse ayant donné pouvoir à Mme ALLEMANDI Florence, Mme BANCILLON BOE Fabienne ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Mme MATTERA Wendy ayant donné pouvoir à M. FRANQUEBALME Jean-Pierre, M. ORTUNO Miguel ayant donné pouvoir à Mme ALLEMANDI Florence, M. BARNEAUD Christophe ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan, M. OLIVERO Albert suppléé par M. MARTIN Jacques, M. PELLOUX Jacques ayant donné pouvoir à M. FORTOUL Jacques, M. ISOARD Bernard suppléé par M. SIGNORET Jean-Christophe, M. REYNAUD Frédéric ayant donné pouvoir à M. TRON Jean-Michel, M. GASTON Arnaud ayant donné pouvoir à M. CAPEL Denis et M. FERRON Jean suppléé par Mme DONNEAUD Chantal.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme GARCIER-RICHAUD Hélène.

Délibération n°2021/137

OBJET : REGIE UBAYE SKI SITE NORDIQUE DE LARCHE – DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRES DE LA REGION SUD PACA – REHABILITATION DE PASSERELLES.

Le Conseil de Communauté,

CONSIDERANT l'importance de la pérennisation de l'activité hivernale du site nordique de Larche ;

CONSIDERANT l'obsolescence de plusieurs passerelles dédiées aux activités nordiques mais aussi aux activités de pleine nature le reste de l'année (randonnée pédestre, VTT). Ces passerelles ont en effet toutes été mises en service depuis au moins trente ans ;

CONSIDERANT la nécessité de les restaurer pour maintenir l'existence des pratiques de pleine nature toute saison sur le site de Larche ;

CONSIDERANT que trois passerelles sont concernées, et qu'en raison de l'évolution récente des dernières crues torrentielles la priorité pourra être donnée à la restauration d'un seul ou plusieurs ouvrages selon la situation lors de la mise en œuvre des travaux, en fonction des coûts de réalisation ;

VU l'avis favorable du conseil d'exploitation de la Régie Ubaye Ski réuni le 13 septembre 2021 ;

Sur proposition de Mme Elisabeth JACQUES, Vice-présidente,
Après délibéré,

- **DONNE** son accord pour la réhabilitation de passerelles.
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document afférent à cette opération.
- **SOLLICITE** de la région SUD PACA l'attribution d'une subvention la plus élevée possible dans le cadre du « Contrat Stations 2021 ».
- **SOLLICITE** de la région la possibilité de commencer la mise en œuvre de ce projet avant la réception de l'arrêté de subvention.
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de cette opération, qui, compte tenu des subventions sollicitées ci-dessus, pourrait s'établir comme suit :

Envoyé en préfecture le 29/09/2021

Reçu en préfecture le 29/09/2021

Affiché le 29.9.2021

ID : 004-200072304-20210928-D2021137-DE

RECETTES		DEPENSES	
Subvention PACA 70%	35 000 €	Réhabilitation de passerelles	50 000 € HT
Autofinancement CCVUSP 30%	15 000 €		

- **RAPPELLE** que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2021 de la Régie Ubaye Ski en section d'investissement opération 1002, chapitre 21 dépenses et chapitre 13 recettes.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,

Mme Sophie VAGINAY RICOURT.

